



LIMINAIRE DU CTSCR DU 30 JUIN 2020

Madame la Présidente,

Comme nous l'avons déjà indiqué à chaque CTSCR depuis le début de la crise sanitaire, le confinement n'a pas été le fait des agents, pas plus que l'incapacité de l'administration à leur fournir le matériel nécessaire pour travailler !

Alors qu'il a été si difficile à mettre en oeuvre dans les Services centraux, hormis le télétravail pour raison médicale, et encore..., le télétravail est pourtant devenu la "norme" en très peu de temps mais pas sans difficulté.

Des agents privés de matériel se sont vus mis en situation d'ASA forcée avec les conséquences que l'on connaît sur leurs congés alors qu'ils auraient souhaité travailler. D'autres se sont vus refuser la mise en ASA pour garde d'enfant alors qu'ils auraient souhaité en bénéficier. La multitude des situations nous amènent une fois de plus à constater que, contrairement aux allégations de la Direction, les conséquences de cette crise ont été mal gérées.

L'application de consignes identiques pour tous, notamment sur les critères qui permettent de placer un agent en télétravail ou en ASA, aurait été préférable et aurait généré moins de rancœur au niveau des agents surtout si elles avaient été connues à l'avance.

En effet, contrairement à ce qui nous avait été promis, quasiment aucun agent n'a été informé de sa position avant son retour dans les services ou avant qu'il n'ait eu accès lui-même à l'application SIRHIUS pour le constater de visu. Le manque de communication de l'ensemble des hiérarchies envers les agents n'a fait qu'augmenter leur sentiment d'isolement et de dégoût sur la façon dont l'humain était traité au sein de cette Direction. Un simple petit message à l'ensemble des agents d'un bureau de la part de l'encadrement pour prendre des nouvelles et donner quelques informations auraient, dans la majorité des cas, suffi à calmer l'anxiété. Or, rien de cela n'a été fait. Les agents n'ont été contactés que quand des travaux devaient leur être confiés, renforçant encore la sensation de mépris à leur égard.

Les mots qui sont ici employés peuvent vous paraître forts, mais ce sont les mots des agents que nous vous relayons afin que vous compreniez toute l'amplitude du désarroi de nos collègues.

Certains bureaux n'ont pas tenu compte des consignes sur les ajustements

LIMINAIRE DU CTSCR DU 30 JUIN 2020

qui devaient être faits en matière d'horaires. Un rappel à l'ensemble des bureaux et des agents sur la façon de procéder ne serait pas superflu. Par ailleurs, cette souplesse horaire doit être maintenue car le virus court toujours, et les transports en commun commencent à devenir problématique. C'est notamment le cas avec les travaux du RER A qui obligent à monter dans des bus alternatifs surchargés.

Afin de pallier de nouvelles "*anomalies*" dans la gestion des agents, nous vous demandons formellement et avec insistance, le maintien de la situation mise en place lors de la première phase du déconfinement – à savoir privilégier le télétravail pour ceux qui le souhaitent et non un retour en présentiel automatique pour tous – et ce, **a minima jusqu'à début septembre. Nous ne souhaitons pas une reprise en présentiel pour tous précipitée**, comme cela se passe dans certains bureaux, avec le stress que cela génère pour les agents qui nous remonter leur peur.

Contrairement à ce que beaucoup croit, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle ! Il suffit de regarder ce qui se passe à l'étranger. La seule chose qui semble être sous contrôle est la gestion des lits de réanimation à l'hôpital. La seule chose qui a été faite a été d'étendre sur la durée le nombre de morts, sans le limiter. Ce n'est pas notre façon d'envisager la gestion des crises et nous ne souhaitons pas que l'on fasse courir plus de risques aux agents.

A ce titre, nous avons constaté une discordance entre le plan de prévention de reprise valable à partir du 11 mai mais validé en CHSCT le 1^{er} juillet – je vous laisse voir l'incongruité de la chose – et son application effective dans les services centraux. En effet, alors que ce dernier prévoit de privilégier le télétravail, et ce malgré votre très forte implication dans cette période, certains services ont exigé des agents en retour en présentiel immédiat, et malheureusement y compris pour des personnes fragiles. Nous avons du, vous vous en doutez, intervenir rapidement et parfois sans ménagement en rappelant les règles. Or, ce n'est pas notre rôle. Nous ne sommes pas des gendarme ! Ce n'est pas à nous qu'ils appartient de vérifier que vos consignes soient bien appliquées !

LIMINAIRE DU CTSCR DU 30 JUIN 2020

Cette période a montré que nous étions capables de continuer à travailler, y compris en télétravail – car n'en déplaisent à certains dont les propos sont dégradants vis-à-vis des agents – **le télétravail reste du travail.**

Non, ce ne sont pas des vacances !

Fort de cette expérience, ne pourrait-on pas réouvrir la campagne de télétravail ou continuer bénéficier d'un télétravail "informel" pour ceux qui le souhaitent, jusqu'à la prochaine campagne de télétravail ? Un peu de souplesse à ce niveau serait nous semble-t-il bienvenu.

Nous souhaiterions qu'un GT soit organisé sur ce sujet afin de pouvoir adapter cette façon de fonctionner aux cas d'aléas climatiques (inondations, pics de pollutions obligeant les personnes fragiles à se déplacer en transport en commun...). Et puisque nous en parlons, en cas de forte température, à plus forte raison quand le système de climatisation n'est pas opérationnel à 100%.

Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas des conflits que nous cherchons, mais des solutions pour le mieux travailler ensemble !

Par ailleurs, nous avons constaté que le nettoyage des locaux laisse toujours à désirer, notamment en ce qui concerne le nettoyage des sanitaires et des moquettes.

Nous souhaiterions savoir s'il est possible de diffuser la Fiche CRISIQS à l'ensemble des agents afin que ces derniers sachent où en est et qui fait quoi.

S'agissant des points à l'ordre du jour, nous ne manquerons pas de nous exprimer lors de leurs évocations.

Enfin, nous n'avons pas manqué de noter que pendant cette période difficile pour tout le monde, certains avaient jugé utile de publier les décrets sur la mobilité dans la fonction publique, et même si cela dépasse largement le cadre de cette instance, non seulement nous sommes en parfaite contradiction avec l'essence même de ce décret, mais nous ne pouvons que constater que le monde d'après ressemble étrangement à celui d'hier mais en pire pour les services publics pourtant largement loués pendant la pandémie !

Comme quoi, les promesses n'engagent que ceux qui y croient



LIMINAIRE DU CTSCR DU 30 JUIN 2020

!